CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E23589** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2027**

ÉDITÉ LE **03/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1982
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2015
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 1982B40055

Siret : **324 977 735** **00020**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 6100158
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 106691459
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 106691459
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **PLOMBERIE CHAUFFAGE M D**

23 ROUTE DE DREUX
28500 LURAY

Téléphone : 02 37 46 24 02 **Fax :**
Portable :

Site Internet : https://www.pcmd.fr
E-mail : pcmd@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
MAHARAUX DOMINIQUE GÉRANT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	30/11/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	03/09/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	30/11/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	30/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/11/2026 14:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.